



Communiqué de presse

21 février 2023

PRÉVISIONS FINANCIÈRES 2023-2025

LA RÉSILIENCE DU RÉGIME D'ASSURANCE CHÔMAGE DÉMONTRÉE PAR LA POURSUITE DE SON DÉSENDETTEMENT

L'Unédic a mis à jour les prévisions financières de l'Assurance chômage, qui ont été présentées et adoptées lors du Bureau du 21 février 2023. Le désendettement se poursuit du fait d'un solde positif sur la période 2023-2025. La gestion maîtrisée du régime contribue à garantir sa solidité pour lui permettre de faire face à un nouveau changement de conjoncture, dans un contexte économique et géopolitique incertain. Fin 2025, sous réserve de ces incertitudes, la dette de l'Assurance chômage atteindrait encore 42,2 Md€. Cette dette comprend 18,4 Md€ liés aux mesures d'urgence Covid-19.

Une activité économique ralentie, avant de devenir progressivement plus dynamique

En 2023, la croissance s'établirait à +0,4%. En outre, l'inflation resterait forte et les difficultés rencontrées par les entreprises pourraient impacter la croissance.

La reprise se manifesterait à partir de 2024 (+1,2%), en raison du fléchissement de l'inflation, de la fin des tensions sur l'approvisionnement en énergie et de l'amélioration du pouvoir d'achat.

La croissance atteindrait +1,7% en 2025, mais le contexte économique et géopolitique conditionnera cette tendance.

Les créations d'emplois se stabilisent, avant de repartir à la hausse

En 2023, les créations nettes d'emplois affiliés à l'Assurance chômage freineraient (+6 000, contre +305 000 en 2022) et seraient surtout portées par les entrées en apprentissage.

Elles redémarreraient d'abord de manière limitée en 2024 (+66 000), puis de manière plus notable en 2025 (+152 000).

Un solde financier positif favorisé par des facteurs conjoncturels et réglementaires

Le solde de l'Assurance chômage serait positif sur la période (3,8 Md€ en 2023, 4,7 Md€ en 2024 et 8,6 Md€ en 2025).

Les recettes s'élèveraient à 45,7 Md€ en 2023, 47,5 Md€ en 2024 et 48,9 Md€ en 2025. Cette augmentation serait principalement due à la dynamique des salaires portée par l'inflation.

Les dépenses reculeraient, du fait de la reprise économique et de l'impact des réformes de l'Assurance chômage entrées en vigueur en 2021 et en 2023, évalué à 5,2 Md€ en 2025. Les dépenses totales s'établiraient à 41,9 Md€ en 2023, 42,8 Md€ en 2024 et 40,3 Md€ en 2025.

Un désendettement qui se poursuit

La dynamique positive du solde de l'Assurance chômage sur l'horizon de la prévision permettrait de résorber une partie de la dette, qui s'établirait à -55,5 Md€ fin 2023, -50,8 Md€ fin 2024 et -42,2 Md€ fin 2025. La dette resterait toutefois supérieure à son niveau d'avant crise (36,8 Md€ prévus fin 2019), comprenant 18,4 Md€ liés à l'engagement de l'Assurance chômage pour les mesures d'urgence Covid-19.

Cette réduction de la dette permet de préparer l'avenir, car cela crée les conditions pour faire face à d'éventuels chocs économiques, notamment en régénérant les capacités à solliciter les marchés financiers en cas de besoin. Le régime pourra ainsi continuer d'assurer son rôle d'amortisseur social et économique.

Une gestion maîtrisée de l'Assurance chômage

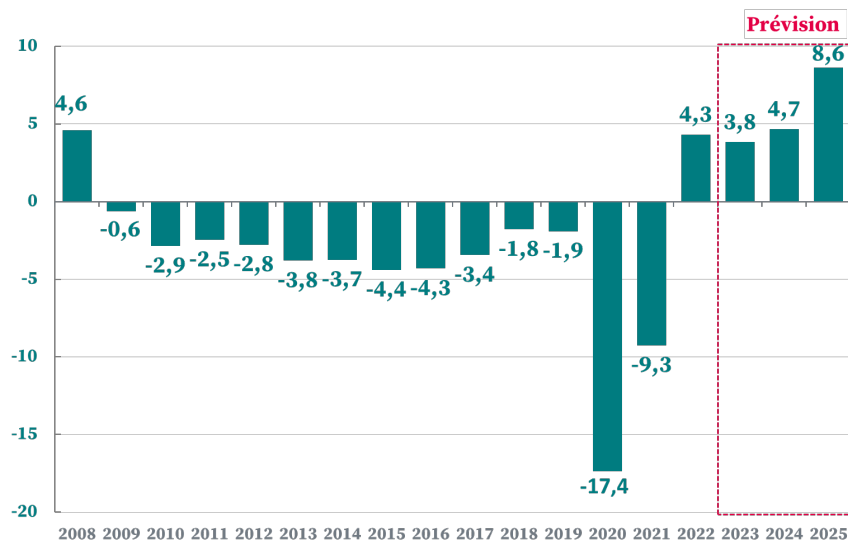
L'Unédic sécurise le financement du régime, à court comme à long terme. Le pilotage financier, efficient et maîtrisé, permet de limiter l'exposition aux risques de refinancement et de taux.

Ainsi, 3,75 Md€ d'emprunts de moyen et long terme seront remboursés grâce aux ressources propres du régime en 2023.

Les projections de dépenses d'intérêt connaîtraient une hausse momentanée liée à l'augmentation rapide des taux d'intérêt, mais resteraient maîtrisées et soutenables pour les prochaines années : 0,5 Md€ en 2023, 0,4 Md€ en 2024 et 0,2 Md€ en 2025. Ces intérêts financiers représenteraient toujours moins de 1% des recettes de l'Assurance chômage, permettant à l'Unédic de consacrer 99% de ses ressources pour protéger les parcours professionnels au plus près des réalités de l'emploi.

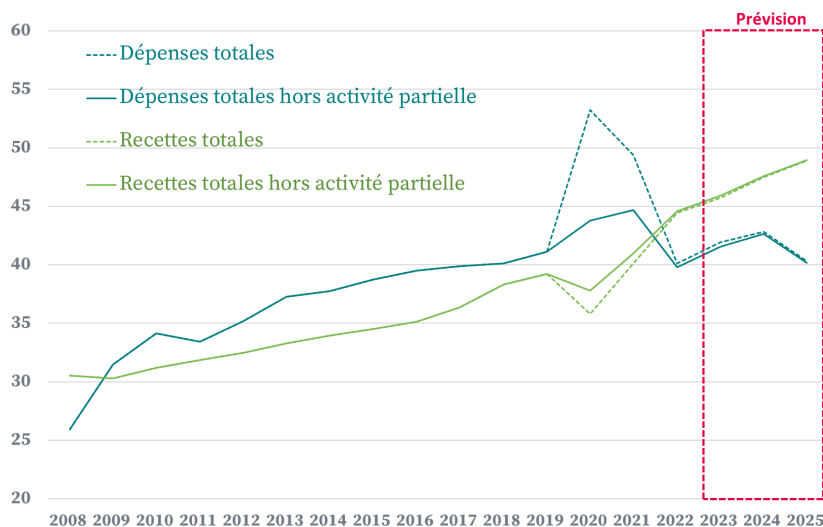
L'Unédic réalise les prévisions financières du régime d'assurance chômage trois fois par an (février, juin et octobre). Ces prévisions s'appuient sur les indicateurs macro-économiques (PIB, inflation), les prévisions des grands instituts (Consensus des économistes) et les politiques publiques de l'emploi. Elles s'appuient sur l'état du droit et sur les règles en vigueur au moment de leur publication, à savoir celles de la réforme d'assurance chômage entrée en vigueur au 1^{er} février 2023.

SOLDE FINANCIER DE L'ASSURANCE CHÔMAGE JUSQU'À FIN 2025, EN MD€



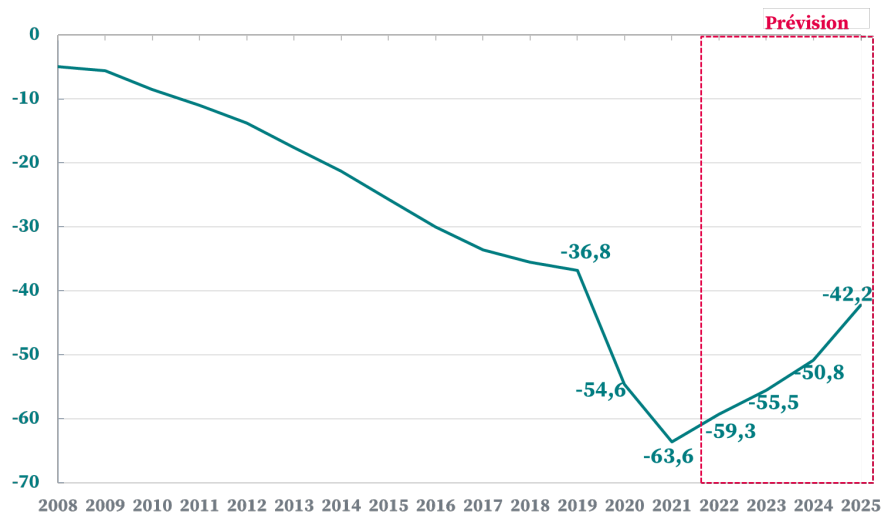
Source : Unédic, prévisions Unédic de février 2023

DÉPENSES ET RECETTES DE L'ASSURANCE CHÔMAGE, EN MD€



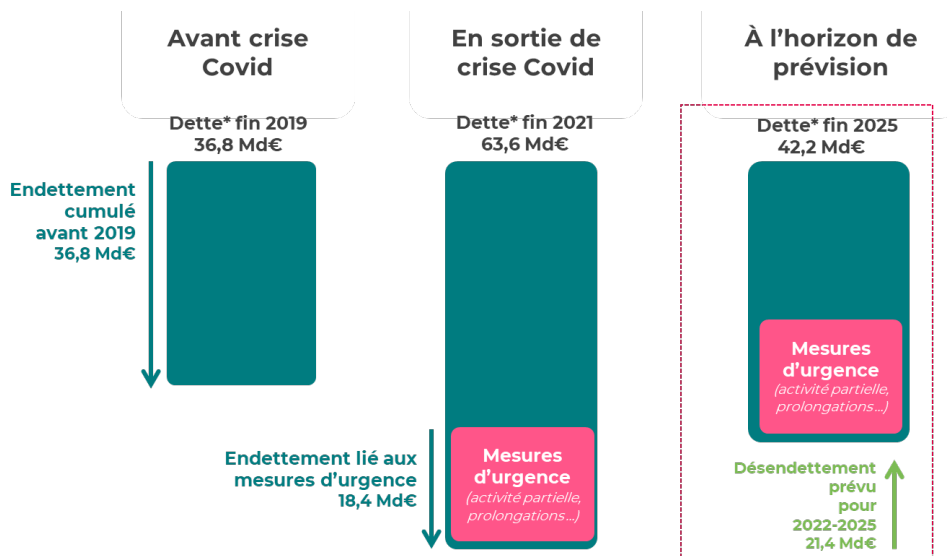
Source : Unédic, prévisions Unédic de février 2023

ENDETTEMENT DU RÉGIME D'ASSURANCE CHÔMAGE JUSQU'À FIN 2025, EN MD€



Source : Unédic, prévisions Unédic de février 2023

ENDETTEMENT AVANT LA CRISE COVID-19, EN SORTIE DE CRISE ET À L'HORIZON 2025



*Dette financière nette

Source : Unédic, prévisions Unédic de février 2023

À propos de l'Unédic

L'Unédic est une association paritaire, de statut privé, regroupant des représentants des salariés (CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT et FO) et des représentants des employeurs (Medef, CPME et U2P). Elle pilote et gère l'Assurance chômage en veillant à protéger les parcours professionnels au plus près des réalités de l'emploi, tout en étant attentive aux besoins des employeurs. Sa connaissance du marché du travail et sa faculté d'anticipation de la conjoncture économique lui permettent de garantir la solidité de ce régime à la fois assurantiel et solidaire. Ancrée sur tout le territoire grâce à son réseau d'instances paritaires régionales (IPR) et en interaction avec un écosystème large de partenaires institutionnels en France et à l'international, l'Unédic est un rouage essentiel au dynamisme de l'emploi. Sans cesse en mouvement, depuis plus de 60 ans, elle consolide et renouvelle l'Assurance chômage au service de la cohésion sociale et en soutien de l'économie française.

Unedic.org / Data.unedic.org / [LinkedIn](#) / [Twitter](#) / [YouTube](#)